



Les régions d'Europe : un atout pour sortir de la crise

Les résultats d'une enquête menée auprès de nos régions membres soulignent l'importance des actions menées par le deuxième niveau de gouvernance au sein des pays européens pour endiguer la crise économique.

Cet impact aurait cependant pu être décuplé, si les gouvernements nationaux et l'Union Européenne avaient cherché à articuler davantage leurs stratégies à ces actions plus pertinentes pour les citoyens et plus adaptées à leurs besoins.

Le constat établi par l'enquête est celui d'une baisse importante de la production industrielle dans les régions, et tout particulièrement dans le secteur des biens liés aux services.

En fonction des spécificités régionales, ce sont particulièrement les secteurs du bâtiment, de la construction, du traitement du bois ou de l'agriculture qui sont aujourd'hui touchés. Les entreprises, et notamment les petites et moyennes entreprises (PME), sont confrontées à une diminution des commandes ainsi qu'à des problèmes de liquidité. L'ensemble des régions ayant participé à l'enquête signalent en conséquence une hausse du chômage, certaines mentionnant également un contexte de crise sociale lié à la perte d'emplois.

Ces régions ont toutes d'ores-et-déjà pris des mesures afin de promouvoir la croissance et l'emploi ou s'apprêtent à le faire, en s'appuyant sur les mesures suivantes :

- **L'investissement public:** l'investissement dans les infrastructures régionales permet non seulement aux régions de relancer l'économie, mais également de sortir plus fortes de la crise. De nombreuses régions se tournent ainsi vers l'investissement vert, en privilégiant notamment les énergies renouvelables et la construction de bâtiments à basse consommation énergétique. Cette politique, dans la mesure où elle repose sur l'innovation, est porteuse de création d'emplois et d'une meilleure compétitivité régionale ;
- **L'accès au financement et au développement des PME:** les PME sont particulièrement concernées par ce problème en raison de leur forte dépendance aux crédits bancaires et de leur accès limité aux marchés financiers. Près de la moitié des PME européennes anticipent des difficultés importantes à court terme mais restent, contrairement aux grandes entreprises, réticentes au licenciement de leurs employés ;
- **Le développement de l'emploi et du travail qualifié:** l'apprentissage tout au long de la vie favorise la résilience et la compétitivité des régions. Nombreuses sont celles qui ont cherché à appuyer et développer les qualifications des employés, et qui investissent en ce moment dans l'emploi des jeunes, afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail en dépit des difficultés actuelles ;

- **Le soutien aux individus et consommateurs:** les emplois de courte durée et le chômage sont à l'origine de phénomènes de stress importants au sein des ménages. Certaines régions ont en conséquence accompagné leurs plans de relance de mesures d'information et de prévention à destination de leurs citoyens ;
- **Communication:** les régions sont proches des entrepreneurs et des citoyens et ont ainsi pu organiser des campagnes de communication tout au long de la crise, ainsi que des tables rondes entre les principaux acteurs de l'économie et les entrepreneurs ;

Les détails des résultats de l'enquête et le profil des stratégies régionales sont disponibles à : <http://www.aer.eu/en/main-issues/economic-development/economic-crisis.html>

Grâce à des stratégies adaptées au contexte local, les régions répondent aux besoins de des territoires qui ne sont pas traités de manière adéquate par l'échelon européen ou l'échelon national. L'investissement public, qui constitue une part importante des mesures prises dans ce cadre, est une réponse stratégique à la crise économique. Il démontre le rôle clé des régions dans la mise en oeuvre sur le terrain des politiques de relance et dans le suivi des impacts à long terme de ces stratégies.

Alors que les plans de relance nationaux ont pour principaux bénéficiaires les grandes entreprises et le système financier, les régions mettent de leur côté l'accent sur l'économie réelle. En effet, en soutenant les entrepreneurs et les PME et en stimulant leur capacité d'innovation, les politiques régionales contribuent à transformer la crise en une opportunité pour renforcer l'économie et sécuriser les emplois.

Ces conclusions tirées de l'enquête sont en outre corroborées par une étude empirique commanditée par l'ARE, qui montre qu'il existe dans de nombreux domaines une corrélation positive entre le degré de décentralisation des compétences au sein d'un pays et la performance économique des régions.

Vous pourrez trouver davantage d'informations en vous reportant au lien suivant sur <http://www.aer.eu/events/standing-committee-on-institutional-affairs/2009/aer-study-presentation-from-subsidiarity-to-economic-growth.html>

Reconnaissant l'importance du principe de subsidiarité au regard de la réussite économique des territoires, le Bureau de l'Assemblée des Régions d'Europe appelle ainsi:

- **Les Gouvernements nationaux** à conférer aux régions les compétences et les moyens budgétaires nécessaires pour assurer le développement économique, mais aussi leurs infrastructures, l'éducation et la recherche ; à leur reconnaître l'influence et la latitude nécessaire à ce qu'elles gèrent elles-mêmes les fonds de l'UE ;
- **La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen**, à associer les régions à toutes les affaires qui les concernent. Celles-ci comprennent non seulement la mise en oeuvre des politiques et la gestion des fonds, mais également la conception des stratégies telles que l'Agenda pour la Croissance et l'Emploi, ou la future politique de cohésion ;

Cette position de l'ARE sur la place des régions dans la lutte contre la crise économique sera complétée par les débats politiques à venir, que ceux-ci aient lieu au sein de l'ARE ou en dehors. Elle constituera ainsi la base pour une discussion avec les institutions concernées lors de débats sur les réponses régionales à la crise économique et la place des régions dans les dispositifs de lutte contre la crise.

*Adopté le 15 mai 2009
Réunion du Bureau de l'ARE, Fribourg, Fribourg (CH)*

